

La Gazette Harnésienne



NUMÉRO
386
MARS
2024

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



AGIR POUR LA SANTÉ DES HARNÉSIENS

P. 09



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental

Mes chers concitoyens,

Ce début d'année 2024 montre à quel point notre commune est dynamique !

En effet, les nombreuses manifestations organisées, qu'elles soient culturelles, associatives, à destination de nos jeunes ou de nos aînés ou bien encore sportives ont rencontré un franc succès ! J'en profite également pour féliciter les différents licenciés qui ont obtenu de beaux résultats et, pour certains, eu la fierté de monter sur les podiums !

Madame la Sous-Préfète de Lens, Sandra Guthleben-Ceccaroni, en réunion de travail sur notre commune, a d'ailleurs pu prendre mesure du dynamisme de Harnes et des différents projets, en cours ou à venir.

Harnes est une ville attractive, en témoigne le dossier central et la politique volontariste de la Municipalité, autour de la santé. 84 praticiens proposent sur notre territoire un éventail de services médicaux. Et les projets dans ce domaine ne manquent pas ! Citons ceux du centre de santé, de la maison de santé pluridisciplinaire ou encore le parcours santé qui sera prochainement installé au Bois de Florimond, au cœur de notre écrin de verdure.

L'année 2024 s'annonce passionnante à bien des niveaux ! Les habitants de la Cité Bellevue ont d'ailleurs été conviés à une réunion de concertation publique fin février, en vue de la métamorphose de leur cité, dans le cadre de l'ERBM. Requalifications des espaces publics, voiries et réseaux divers ont été présentées et les habitants seront amenés à participer à des ateliers de co-construction des aménagements. Nous ne manquerons pas d'y revenir dans une prochaine Gazette !

En mars, les associations et services municipaux proposeront de nombreux temps forts ! La 11^{ème} édition de la «Semaine Nationale de la Petite Enfance», sur le thème de la gourmandise, sera à consommer sans modération ! D'autres événements viendront également ravir petits et grands : chasse à l'œuf, ciné-lapin, expositions, manifestations sportives, nettoyage citoyen... où j'aurais le plaisir de vous y retrouver !

Je vous souhaite une excellente lecture !

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 06 CULTURE
- 07 SPORT
- 08 CADRE DE VIE
- 09 DOSSIER
- 13 VIE ÉCONOMIQUE
- 14 JEUNESSE
- 16 SOLIDARITÉ
- 17 INFOS PRATIQUES
- 18 VIE MUNICIPALE
- 19 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 386 - MARS 2024

MENSUEL D'INFORMATION
6100 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Camille Bajor, Céline Lépillat,
Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

La petite enfance en grand



LA PETITE ENFANCE À L'HONNEUR

A l'occasion de la 11^{ème} édition de la «Semaine Nationale de la Petite Enfance», la Municipalité vous propose plusieurs temps forts, destinés aux enfants, parents, mais également aux professionnels de la petite enfance.

Sur le thème de la gourmandise, la Médiathèque «La Source» accueillera plusieurs temps forts, du 4 au 30 mars 2024. A vos agendas, programme à consommer sans modération ! Vous allez vous régaler !

- **Exposition** : du 4 au 30 mars - «Miam !». Venez cuisiner les mots et les images...
- **Spectacles** : le 9 mars de 10h30 à 16h - «Miam !» - 3 mois / 6 ans : spectacle avec entrée, plat, fromage et dessert (et même une p'tite douceur pour terminer). Contes et comptines s'alterneront joyeusement. Le 16 mars à 10h30, 15h30 et 16h45 - «La pâtisserie Chocopapa» - 3 mois / 6 ans : voyage gourmand pour chatouiller les sens des plus petits, avec la complicité des plus grands.
- **Ateliers créatifs** : les 5 ou 12 mars, de 14h à 16h - adultes : customisation de mug. Le 13 mars à 16h - 4 / 6 ans : création d'un tableau à base de fruits. Le 27 mars à 14h - 7 / 11 ans : Cuisine et décoration de cupcakes.
- **Musique** : le 23 mars à 10h30 - 3 mois / 3 ans : relaxation pour maman et bébé + éveil au monde par le son et le langage pour bébé. Le 23 mars à 16h - 4 / 6 ans : découverte des instruments, du rythme et du chant.
- **Jeux vidéo «Overcooked»** : le 6 mars à 14h - 7 / 11 ans ; le 20 mars à 16h - à partir de 12 ans : découvrez et jouez à Overcooked. Le but est d'être la cuisine la plus efficace à plusieurs.

Programme détaillé sur le site de la ville. Entrées gratuites. Sur réservation au 03.21.49.24.14 ou mediatheque-lasource@ville-harnes.fr

FORUM PETITE ENFANCE

Les services municipaux proposent, pour les 0 / 6 ans, de nombreuses animations et dégustations, à la Médiathèque.

- **De 10h à 13h** : Court métrage «Cœur fondant» par le Cinéma J. Prévert. Lecture «La soupe au caillou» par la Médiathèque. Informations et animations autour de l'alimentation du tout-petit, par les puéricultrices du Département. Animation de l'exposition «Miam» par les assistantes maternelles...
- **A 15h30** : Audition de la classe de flûte de l'Ecole de Musique. Participation de la classe d'éveil.
- **A 16h15 et 17h15** : Lectures animées. Module créé par les assistantes maternelles agréées du RPE et la Médiathèque, pour les 0 / 6 ans. Sur inscription.
- **De 15h30 à 18h** : Informations et animations autour de l'alimentation du tout petit, par une diététicienne.

Vous êtes parent / professionnel, vous vous questionnez sur les pleurs des jeunes enfants et vous avez envie de les comprendre pour mieux y répondre ? Le Cinéma J. Prévert, en partenariat avec l'association «Ensemble pour la Petite Enfance» et le RPE, vous proposent d'assister au **film documentaire «Ces pleurs qui nous lient», suivi d'un débat** animé par Caroline Lesaint, consultante enfance et parentalité, le **jeudi 28 mars à 19h**, au Cinéma Jacques Prévert. Ouverture des portes à 18h30. Entrée gratuite sur réservation, jusqu'au 27 mars, au 03.21.76.21.09.



RETOUR EN IMAGES



1. Rafraîchissement des dortoirs de l'école Barbusse
2. Travaux de chaussée rue de l'Abbaye
3. La catégorie N8 - 7/8 ans, termine 3^{ème} en Gymnastique Artistique Féminine
4. Bourse aux bonnes affaires organisée par Fiest' Harnes
5. Semaine de l'école maternelle, à l'école Zola
6. Remise d'un chèque à destination du VCH et du HVB en rétribution des places vendues lors des matchs du TLM à domicile
7. Fabrication d'un mini potager à la MIC, avec CITEO
8. Steven se classe 1^{er} en Parkour Free Style, catégorie fédérale 18 ans et +
9. Visite de Madame la Sous-Préfète de Lens et tour d'horizon des projets 2024
10. Session «Car foot» organisée par la Ligue et l'Education Nationale à l'école Barbusse



11. Réunion de concertation publique en vue de la métamorphose de la Cité Bellevue
12. Musée d'Histoire et d'Archéologie - Création de conditionnements sur mesure par les étudiants de l'Université d'Artois au Louvre Lens Vallée
13. Carnaval interquartiers qui a réuni une centaine d'enfants
14. Carnaval de la résidence autonomie Ambroise Croizat
15. Projet «Jeux Olympiques» avec les écoles E. Zola et L. Michel
16. Fabrication de tote bags avec CITEO, à la MIC
17. Décoration romantique au Cinéma, à l'occasion de la St Valentin et du Ciné-Love
18. Carnaval de l'école Zola
19. Ambiance gaming à l'occasion de la soirée «Mario» au cinéma «Jacques Prévert»
20. Match opposant Harnes à Lens
21. Préparation du carnaval à la Maison Ouverte, lors d'un «Mercredi du CCAS»

PROGRAMMATION CULTURELLE : À VOS AGENDAS !



Du côté de la Médiathèque

Le saviez-vous ? La Médiathèque propose régulièrement des séances de **chant prénatal**, destinées aux futures mamans.

Le chant prénatal permet de se relaxer grâce au cocon musical, de bien vivre sa grossesse et d'être à l'écoute de son corps. Bébé peut également s'éveiller au monde par le son et le langage.

Ces ateliers, habituellement payants en maternités, sont proposés gratuitement au sein d'un espace zen de la Médiathèque.

Prochaines dates : 6 avril, 4 mai et 8 juin, à 10h30.

Opération rendue possible grâce au soutien du Département du Pas-de-Calais. Entrée gratuite, sur réservation au 03.21.49.24.14 ou mediatheque-lasource@ville-harnes.fr



En direct du Cinéma !



Pour fêter Pâques, l'équipe du Cinéma Jacques Prévert vous invite à une projection spéciale lapin avec le film «Max et Emmy : mission pâques», **le vendredi 29 mars à 18h30.**

Une chasse à la carotte aura lieu à l'issue de la séance, dans la salle de cinéma.

Animation à destination des 3-8 ans et leurs parents. Tarifs habituels.



«Sport I Polski» s'expose au Musée de l'Ecole et de la Mine

Du 29 février au 26 mars, le Musée de l'Ecole et de la Mine accueillera l'exposition «Sport I Polski».

Le département du Pas-de-Calais possède une histoire étroite avec la Pologne et sa diaspora. Cette exposition retrace l'influence des migrations polonaises dans les pratiques sportives et folkloriques du territoire, entre les 2 guerres, jusqu'à nos jours. Le sport, expression et vecteur de la polonité, a façonné le développement du sport dans le territoire. C'est à travers cette exposition, que cette histoire est retracée, avec les femmes et les hommes qui l'ont construite.

Exposition visible aux jours d'ouverture du musée, les mardis et jeudis, de 14h à 18h.





RENCONTRE AVEC TROIS DES CLUBS ÉVOLUANT EN NATIONALE

Pour le HVB, le VCH et le SNH, l'heure est aux bilans de mi-saison. L'occasion de revenir sur la première période mais également d'exprimer les objectifs pour la seconde partie.



QUEL BILAN À LA MI-SAISON POUR LE VCH ?

Cette année le VCH joue dans la nouvelle division «Elite Access», composée de huit clubs dont celui de Harnes. Les ambitions de début de saison de l'équipe Elite Access étaient d'atteindre les play-offs, malheureusement elles terminent 5^{èmes} au classement, à 4 points de la 4^{ème} place. Elles devront désormais se résoudre à jouer les play-downs pour la seconde partie de saison, mais avec une belle avance sur les autres équipes et de belles chances de se maintenir dans cette division.

Du côté de la N3, l'équipe fait face à une saison difficile avec de nombreuses blessées et devra batailler pour assurer le maintien. La départementale réalise un bon début de saison et jouera la montée en championnat.

Les équipes M13, M15 et M18 obtiennent quant à elles de bons résultats, avec une première place dans leur championnat. Elles sont également toujours qualifiées pour la coupe de France.



UN BILAN DE MI-SAISON POSITIF POUR LE HVB !

Suspens jusqu'au dernier instant, dans une poule très relevée, où il a fallu attendre la dernière journée pour que le Harnes VB obtienne son ticket pour les play-offs. Malgré la défaite 3-2 à Arles, l'équipe a assuré son maintien à mi-saison et termine 3^{ème} de sa poule. En deuxième phase, le HVB rencontrera les équipes d'Épinal, St-Brieuc, Chalon-sur-Saône et Halluin. Bravo à toute l'équipe !



EN CETTE PREMIÈRE PARTIE DE SAISON, IVAN KRIZMAN, COACH DE L'ÉQUIPE PREMIÈRE DU SNH, NOUS LIVRE SES IMPRESSIONS !

«Avant le début de la saison, nous nous sommes fixés comme objectif principal de former une équipe compacte avec une bonne ambiance et de bonnes relations entre nous. De plus, nous devons intégrer 3-4 jeunes joueurs dans l'équipe produite par ce club. Après la première partie de la saison, je peux dire que nous avons atteint cet objectif. Notre équipe est une combinaison d'expérience et de jeunes, et je suis vraiment satisfait de la façon dont cela se passe. Bien sûr, il y a des hauts et des bas, mais pour une première saison avec de nouveaux joueurs et une nouvelle organisation des entraînements et de la tactique, je pense que nous allons progressivement vers le progrès.

Actuellement 4^{èmes} au classement, nous avons perdu des matchs contre les 3 premières équipes. Notre objectif est donc avant tout de jouer du bon waterpolo et de garder une bonne ambiance même lorsque nous perdons le match, et nous voulons faire un pas en avant et essayer de prendre des points dans les matchs avec les équipes qui sont dans les 3 premières positions du tableau».

Enfin, le coach souligne l'importance de pouvoir se dire qu'en fin de saison, «ils se seront donnés à 100%» afin de pouvoir faire une pause sans regret et commencer à préparer la nouvelle saison.

DEFI ALIMENTATION DURABLE : REJOIGNEZ-NOUS !



Vous souhaitez participer au défi «Alimentation Durable», mais avez loupé le coche des inscriptions? L'aventure a déjà commencé, mais vous pouvez toujours rejoindre l'équipe harnésienne.

Cuisiner des recettes de saison, s'approvisionner en circuit court, intégrer un repas végétarien par jour, planifier ses repas de la semaine pour lutter contre le gaspillage, consommer des produits labellisés : chaque mois, une thématique, des ateliers et un challenge à relever !

Pour rejoindre l'équipe, veuillez contacter la Mairie au 03.21.79.42.79 ou vanessa.arantes@ville-harnes.fr

NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS !

En France, la pollution de l'air par les particules fines est responsable de la mort prématurée de 48 000 personnes tous les ans. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air et à ses conséquences sanitaires.

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé. Il peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts (Art. L. 541-21-1 du code de l'environnement). Le non-respect d'un règlement sanitaire départemental est une infraction pénale constitutive d'une contravention de 4^{ème} classe.

Pour cela, des solutions existent : le compostage, le paillage ou la collecte en déchèterie.

Pour notre air et notre santé, chaque geste compte !

OPÉRATION HAUTS-DE-FRANCE PROPRES



À l'occasion de la 7^{ème} édition «Hauts-de-France propres», la Municipalité et l'association «Harnes Chasse 2» organisent un nettoyage citoyen, le **samedi 16 mars 2024, de 9h à 12h.**

Rendez-vous sur le terrain en schiste de l'espace Mimoun. Au programme : le nettoyage du parc situé derrière le complexe Mimoun et la Médiathèque.

Pensez à vous munir de gants et gilets fluo.

Pour plus d'informations, contactez la Mairie au 03.21.79.42.79 ou vanessa.arantes@ville-harnes.fr

AGIR POUR LA SANTÉ DES HARNÉSIENS

Harnes est mobilisée pour faire de l'accès à la santé une réalité sur son territoire. Notre ville dispose de nombreuses structures vous permettant d'accéder à un réseau important de professionnels de santé. La Municipalité mène une politique particulièrement ambitieuse en la matière.

Avec de nombreux partenaires, la ville de Harnes est impliquée depuis plusieurs années dans une politique locale de santé. Les objectifs : réduire les inégalités de santé et contribuer au bien-être des habitants.

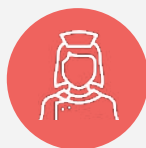
UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS ATTRACTIF ET COMPLET

Notre commune, 14^{ème} ville du Département, bénéficie d'une offre de santé complète. En effet, pas moins de **84 praticiens** proposent un éventail de services médicaux pour les administrés.

On retrouve sur le territoire :



7 MÉDECINS



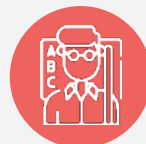
23 INFIRMIERS



5 PHARMACIES



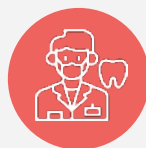
3 OSTÉOPATHES
9 KINÉS



3 OPTICIENS



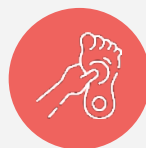
1 LABORATOIRE



6 DENTISTES



5 SPÉCIALISTES
DE SANTÉ
MENTALE



2 PÉDICURES
PODOLOGUES



Le saviez-vous ?

4 médecins sont récemment partis en retraite sur notre commune.

Bien que la santé ne fasse pas partie des compétences de la commune, la Municipalité a souhaité néanmoins s'impliquer activement en lien avec les partenaires du territoire.

Ainsi, depuis 2016, **2** études ont été réalisées en lien avec l'Agence Régionale de Santé afin d'établir un diagnostic sur la situation et trouver des solutions.

EN +

2 audioprothésistes, 3 sociétés d'ambulances, 1 diététicienne nutritionniste, 3 sages-femmes, 3 orthophonistes, 8 professionnels exerçant dans le domaine de la médecine douce.



DE NOMBREUX PROJETS POUR UNE VILLE QUI PREND SOIN !

Afin de permettre un accès à une offre diversifiée et de qualité aux Harnésiens, la Municipalité a mis en place une politique volontariste autour de la santé. De nombreux projets vont prochainement voir le jour sur le territoire communal.

.....



Afin d'améliorer sensiblement l'offre généraliste, de multiples démarches ont été entreprises par la ville. Les Harnésiens seront heureux d'apprendre qu'un nouveau médecin arrivera courant mai au sein de la maison de santé, située impasse des Colinettes. D'autres devraient suivre ! Cette excellente nouvelle est, entre autres, le fruit d'un partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).

La CPTS a également permis l'ouverture d'un centre dédié aux soins non programmés. En effet, si vous habitez Harnes, que vous n'avez pas de médecin traitant ou s'il est temporairement indisponible, et que votre état de santé nécessite une consultation dans les 48h (ne présentant pas d'urgence vitale, sinon contacter le 15), la CPTS vous permettra d'obtenir un rendez-vous avec un médecin du secteur. Contact : 07.68.16.96.18.



ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

DE SANTÉ S'INSTALLANT SUR LA COMMUNE



Afin d'accompagner l'implantation de nouveaux médecins libéraux, la Municipalité a récemment fait voter une délibération en Conseil Municipal permettant la prise en charge du montant du loyer, sur une durée maximale de 1 an, et dans la limite de 10.000€ annuels, dans le cas où ces médecins libéraux souhaiteraient s'installer dans des locaux initialement dédiés à cette activité.



Un nouveau centre de santé Filieris viendra prochainement s'implanter Route de Lens, au croisement de la Rue de Commercy. Ce dernier viendra en remplacement du centre de santé situé un peu plus loin, Route de Lens également. Celui-ci permettra notamment l'accueil de 2 médecins supplémentaires.

La Municipalité, en lien avec Filieris et Maisons & Cités, participe activement à la concrétisation rapide du projet.



En projet !

La création d'une maison de santé pluridisciplinaire : la Municipalité travaille activement, en lien avec les partenaires institutionnels, à la création d'un établissement regroupant plusieurs professionnels de santé.

L'arrivée prochaine d'un Parcours Santé dans notre Bois de Florimond : pensé pour favoriser la pratique d'un sport en pleine nature, ce beau projet est actuellement en cours de finalisation. Plus d'infos dans les prochaines semaines !



UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION VOLONTARISTE

Un certain nombre d'initiatives sont régulièrement proposées tout au long de l'année. Ces actions portent à la fois sur la prévention et la sensibilisation, et visent à toucher l'ensemble des publics concernés.

- Journée de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre.
- Participation à **Octobre Rose**, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.
- **Partenariat avec l'association Fibromyalgie** et développement prochain d'actions pour mieux faire reconnaître cette maladie, qui touche 2% de la population française.
- **Actions portées par le CCAS** avec la mise en place de nombreux projets dans le cadre de la politique santé : semaine bleue, ciné-débat, sensibilisation, car-senior pour permettre notamment à nos aînés de se déplacer aux rendez-vous médicaux...
- **Etude** réalisée avec les étudiants de l'**AFERTES**.
- **Prévention de la santé mentale le Cheval Bleu**, établissement dédié à la réinsertion psychiatrique.
- **Prise en compte du handicap pour une ville inclusive**, en lien avec l'Agenda d'Accessibilité Programmée et les bailleurs.
- **Ateliers et partenariats avec la Résidence Croizat et l'EHPAD Pierre Mauroy** afin d'accompagner nos aînés à «bien vieillir».
- **Prévention des risques d'addictologie** avec la formation des agents et élus pour comprendre et mieux agir en situation réelle.
- **Actions dans le cadre de la lutte contre le harcèlement.**



PRENDRE SOIN DE NOTRE JEUNESSE

Le développement global des enfants passe par un environnement propice à l'apprentissage, au jeu et à la socialisation. Intégrer des activités sportives axées sur la santé et l'éveil musculaire ainsi que promouvoir une alimentation saine, notamment en privilégiant les produits bio et de qualité, sont des initiatives essentielles pour favoriser le bien-être physique et mental des enfants.



LA PETITE ENFANCE

- **Consultations de Protection Maternelle et Infantile (PMI)**, les 1^{ers} et 3^{ème} lundi après midi au Relais Petite Enfance (RPE) et les 1^{ers} et 3^{ème} jeudi au CCAS en présence d'un médecin et d'une puéricultrice.
- **Suivi des nourrissons et accompagnement à la parentalité** par la puéricultrice, conseillère en lactation, dès la sortie de maternité en complémentarité de la sage-femme.
- Mise en place d'un **projet d'échange sur l'allaitement** à partir de septembre 2024.
- **Bilan de 4 ans dans les écoles** par la puéricultrice du Département.
- **Séances de chant prénatal** proposées à la Médiathèque.
- **Intervention d'une orthophoniste dans les écoles** lors de cafés des parents pour échanger sur le développement du langage et ce qui peut le favoriser.
- **Développement d'un projet santé** en lien avec le RPE à destination des Assistantes Maternelles pour prévenir les troubles musculo-squelettiques.
- **Séances de renforcement musculaire** le lundi au RPE depuis 2016.
- **Renouvellement du mobilier au RPE** : chaise d'allaitement, assises de sol, tapis de change, tables et chaises adaptées aux tout-petits.
- Et bien d'autres : conférences santé, ateliers bien-être...

.....



LE SPORT ET L'ALIMENTATION SAINE

COMME MARQUEUR DU DÉVELOPPEMENT

- **L'importance de l'Activité Physique et sa diversité** : contribue au développement musculaire, à la coordination, à la concentration, tout en favorisant une croissance saine :

- Mise en place de séances de réveil musculaire à la garderie
- Intervention des éducateurs sportifs
- L'apprentissage du «savoir-nager» en lien avec les maîtres-nageurs



- **Rôle de la restauration scolaire** : La restauration scolaire est un pilier pour enseigner de saines habitudes alimentaires. Les repas servis sont équilibrés, variés, et conçus pour répondre aux besoins nutritionnels spécifiques des enfants en pleine croissance. De plus, la Municipalité donne une priorité aux produits Bio et de qualité dans la composition des repas, à hauteur de 50% (loi EGalim).

De plus, la Municipalité s'efforce de proposer régulièrement une éducation nutritionnelle au sein des accueils péri et extra-scolaires :

- Organisation de petits-déjeuners dans les centres et écoles
- Participation des écoles à la Semaine du Goût



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE AU SALON DE COIFFURE DE LA GRAND'PLACE

Une page va se tourner pour Catherine, la coiffeuse aux commandes du salon «Cath Coiff'» depuis plus de 19 ans.

C'est aujourd'hui Laura, nouvelle propriétaire, qui s'y installe sous le nom de «Studio 213». Spécialisée dans les blonds, balayages, mèches et ombrés, Laura, ancienne coiffeuse à domicile, vous reçoit auprès de Catherine qui a souhaité rester à ses côtés pour rassurer sa clientèle et passer le flambeau progressivement jusqu'en septembre, date de son départ en retraite. Le salon restera dans la même optique : familial, convivial et mixte, le tout combiné à l'expérience de Catherine et à la fraîcheur de Laura.

Coiffeur «écoresponsable», Studio 213 s'engage à réduire son empreinte écologique. Adopter les bons gestes est une des volontés de la nouvelle gérante. Afin d'agir en faveur de l'environnement, le salon s'est associé auprès de «Capillum», filière de recyclage de cheveux pour protéger les plantes, nettoyer les océans et favoriser la recherche médicale. Vos cheveux seront donc collectés et transformés en ressource pour notre avenir !



Le salon est ouvert le lundi de 12h à 18h, le mardi ; mercredi ; jeudi ; vendredi, de 9h à 18h et le samedi, de 9h à 16h. Vous pouvez prendre rendez-vous au 03.21.43.68.18 ou au 07.49.70.30.97.

Pour l'heure, Catherine et Laura vous accueillent en binôme pour vos mises en beauté !

BIENVENUE À YACINE, NOUVEL OSTÉOPATHE !

Le nouvel ostéopathe, Yacine Ghedbane, est arrivé il y a deux mois au 32 Grand'Place pour rejoindre le cabinet de kinésithérapeutes. Son souhait étant de travailler au sein d'un cabinet pluridisciplinaire, afin de faciliter l'accès aux soins des patients.



Lors de son parcours, au CH de Denain, au cabinet d'Ostricourt ou auprès de sportifs, Yacine a pu parfaire son expérience dans diverses pathologies lui permettant aujourd'hui d'intervenir sur un large éventail de problèmes de santé : troubles digestifs, stress, douleurs diverses, sommeil, suite de chute... Des soins qui s'adressent à tous, des enfants aux personnes âgées, mais aussi aux nouveaux-nés grâce à une formation pointue en périnatalité. Son souhait est également de collaborer avec les équipes sportives locales.

Yacine est une personne à l'écoute qui mettra tout en œuvre pour faire le lien entre le corps et l'esprit, afin de restaurer votre mobilité et soulager les maux avec les mains, sans forcément vous faire craquer. En effet, il s'adapte aux envies de ses patients. De plus, sa flexibilité lui permet d'effectuer des séances à domicile selon les cas et besoins de ses patients.

Yacine consulte du mercredi au samedi. Pour prendre rendez-vous ou pour toutes informations, vous pouvez le retrouver sur ses pages Google et Doctolib, ou le contacter directement au 07.82.77.60.62.

DES JEUNES IMPLIQUÉS DANS LA VIE LOCALE

Constitué de 13 membres, élus dans chaque école primaire et au collège, pour une durée de deux ans, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet à la jeunesse harnésienne de participer à la vie locale en donnant son avis, en exprimant des idées et en se mobilisant lors d'actions citoyennes. Zoom sur quelques projets à venir.

LES JEUNES À LA RENCONTRE DU 7^{ÈME} ART



Le cinéma «Jacques Prévert» souhaite mettre en place une programmation d'initiative citoyenne, en intégrant les jeunes dans la conception du programme ciné. Pour ces raisons, le CMJ a participé à une commission cinéma afin de réfléchir collectivement à une idée de film, pour deux futurs ciné-goûter. La culture urbaine et le hip-hop faisant partie de leurs intérêts, le choix s'est porté sur le film «Yo, Mama» (comédie). A la suite du film, une démonstration de Hip-Hop, par l'atelier de danse urbaine du CAJ, sera proposée. Le second ciné-goûter sera quant à lui axé sur la thématique des sciences. Pour l'occasion, le film «Léo, la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci» sera projeté et suivi d'un atelier scientifique en partenariat avec «Les petits débrouillards». Les dates de ces deux ciné-goûter seront communiquées prochainement.

RENFORCEMENT DES LIENS COMMUNAUTAIRES

Dans le cadre d'une démarche citoyenne, le CMJ a participé à une visite enrichissante des locaux de la Police Municipale. Cette initiative visait à favoriser une meilleure compréhension entre les jeunes et les forces de l'ordre. Accueillis par la cheffe de la Police Municipale, les membres du CMJ ont eu l'occasion de découvrir les différentes missions et responsabilités de la police locale. De la patrouille de quartier à la gestion des situations d'urgence, les enfants ont pu poser des questions et échanger avec les agents, sur leur rôle essentiel dans la préservation de la sécurité publique. Cette visite leur a permis de mieux comprendre les défis auxquels est confrontée la Police Municipale au quotidien. En favorisant le dialogue et la collaboration, cela a contribué à renforcer la confiance mutuelle et à promouvoir un sentiment de responsabilité civique au sein de notre communauté.



LA VILLE SOUTIENT SES FUTURS ANIMATEURS !

La Municipalité, en partenariat avec les villes de Courrières, Loison-sous-Lens et la Ligue de l'Enseignement, organise une session d'approfondissement pour les formations BAFA, en demi-pension.

Celle-ci se déroulera du 29 avril au 4 mai 2024. Cette formation s'élève à 290€ pour les habitants des communes de Harnes, Loison-sous-Lens et Courrières.

Informations et inscriptions : 03.21.79.42.79 ou enfance-jeunesse@ville-harnes.fr



DÉPARTS EN VACANCES : NE RÊVEZ PLUS, PARTEZ !



La ville de Harnes, avec l'aide de la CALL et du Département, vient de s'inscrire dans le nouveau dispositif «10.000 départs en vacances». Un coup de pouce financier mais également un accompagnement pour dénicher d'autres aides.

Début février, les élus harnésiens ont voté une délibération portant sur ce nouveau dispositif, qui lie la commune avec l'association «Vacances Ouvertes», bien conscients que celui-ci pourrait permettre aux Harnésiens de partir en vacances.

Quel est l'objectif de ce projet ? Le but principal est de favoriser l'accès aux vacances aux personnes qui en sont les plus éloignées, en levant les freins financiers notamment. A cela s'ajoute un accompagnement et un soutien auprès des demandeurs.

Qui peut en bénéficier ? Tous les Harnésiens dont les revenus rentrent dans le barème. Au total, la Municipalité souhaite faire partir 500 personnes, quel que soit l'âge ou la destination. Un minimum de 3 nuits est cependant demandé. Cela concerne des départs individuels, communs ou collectifs.

Quelles aides ? L'association «Vacances Ouvertes» attribue des chèques vacances, à raison de 100€ par adulte et 50€ par enfant. D'autres aides peuvent venir compléter (CAF, aides Département et Région...).

Plus d'infos : Service Enfance-Jeunesse en Mairie, le CCAS et le PIJ.

POUR UNE VILLE PLUS INCLUSIVE



La ville a choisi de s'engager pleinement et de mener une politique active en faveur de l'épanouissement des tout-petits et de la parentalité.

La Municipalité a signé une convention avec l'association «Gamins Exceptionnels». C'est dans ce cadre que les Assistantes Maternelles et les enfants qui fréquentent le Relais Petite Enfance ont bénéficié du prêt d'une malle pédagogique sensorielle.

L'objectif est de sensibiliser les professionnels à l'accueil d'enfants porteurs de handicap et de permettre aux structures d'être équipées. Mais au-delà de la question de l'inclusion, ces malles proposent du matériel adapté aux tout-petits et à leurs besoins d'expériences sensorielles.

Plus d'infos : Relais Petite Enfance, rue Albert Demarquette. 03.21.20.29.86 / 06.76.77.15.87 / rpe@ville-harnes.fr - <https://gamins-exceptionnels.fr/>

CAJ ET ALSH AVRIL : À VOS AGENDAS !



Les vacances de Printemps arrivent à grands pas ! Du 22 avril au 3 mai, le centre Guillard accueillera les enfants sur le thème «L'enfant et la nature» et le CAJ sur celui de «La culture urbaine». Les inscriptions se déroulent du 11 mars au 2 avril, au service Enfance-Jeunesse. Contacts : 03.21.79.42.79 ou enfancejeunesse@ville-harnes.fr



LE CCAS VOUS DÉVOILE SES ACTIONS ET ANIMATIONS EN 2024 !

Tout au long de l'année, le CCAS vous propose de nombreuses actions et animations. Ce programme, dont la diversité n'est plus à prouver, permet aux Harnésiens de se retrouver lors de moments conviviaux, où le vivre-ensemble est le maître-mot. Zoom sur ce que le CCAS a prévu pour vous en 2024 !

La Fête du Printemps revient au CCAS !



Samedi 25 mai, de 11h à 17h, le CCAS propose, aux Harnésiens de tous âges, la 3^{ème} édition de la «Fête du Printemps», sur le thème des Jeux Olympiques.

L'esprit «Mimounympique» va souffler sur le complexe avec, au programme : des compétitions, des jeux ainsi que des animations pour petits et grands. Une restauration sera également prévue sur place.

Vous faites quoi le 25 mai ? C'est le moment d'inscrire cette date dans votre agenda !

Oh oh oh !

La magie de Noël va s'emparer de la salle Kraska le mercredi 18 décembre, pour la 3^{ème} édition du goûter solidaire.

Un spectacle rythmera ce goûter ouvert aux Harnésiens de 80 ans et plus, ainsi qu'aux bénéficiaires de l'AAH. Le CCAS offrira ainsi un avant-goût de Noël...



Mais aussi...

D'autres manifestations viendront compléter ces actions et animations organisées par le CCAS : Octobre Rose, en partenariat avec les communes voisines ; Ciné-Frissons et Ciné-Flocons, dans le cadre d'un partenariat entre le Cinéma Jacques Prévert, le CCAS et l'Ecole des Consommateurs ; ainsi que la distribution de cadeaux de Noël aux anciens Harnésiens résidant dans les EHPAD des communes environnantes.

La vie en bleu...

Du 30 septembre au 5 octobre, venez voir la vie en bleu grâce au CCAS !

Après une ouverture officielle de la Semaine Bleue 2024 à la résidence autonomie, une table d'hôtes sera organisée à la salle des fêtes, sur le thème des années 80.

Une sortie, un ciné-débat, un après-midi guinguette et la 4^{ème} édition du «Marché des Terroirs et de l'Artisanat» viendront compléter le programme.



Les mercredis du CCAS

Les bénévoles de la Maison Ouverte «Belle Vie à Bellevue» vous ont concocté un joli programme pour 2024 ! De mars à décembre, l'Ecole des Consommateurs accueillera les enfants et proposera de nombreuses activités : Le 27 mars - Pâques ; le 15 mai - sortie ; le 19 juin - confection d'un cadeau pour la maîtresse ou le maître ; 11 septembre - rentrée des classes ; 17 octobre - Halloween ; 13 novembre - l'automne et ses couleurs ; 11 décembre - Noël.



ÉTAT CIVIL

Naissances : Anahi WILLEMS, née le 9 janvier - Ibrahim TOUCHI, né le 20 janvier - Zakariya NASRI, né le 21 janvier - Inaya LOURDEL, née le 23 janvier - Ivana LOURDEL, née le 23 janvier - Paola MEHAY, née le 23 janvier - Jannah SAID, née le 28 janvier - Clélia GOLTRANT, née le 29 janvier - Amaëh LEGRU, née le 31 janvier - Hakkan DEBELVALET, né le 1^{er} février - Eliot HAVET, né le 1^{er} février - Louis HENNEBELLE, né le 2 février - Ambre BURIEZ, née le 3 février - Cassy HUCHETTE, née le 5 février - Rafaël CAMBERLIN, né le 10 février.

Décès : LANDRU Jean, 86 ans - COULOMB Jean, 84 ans - KALLAS André, 75 ans - LHOSTE Alain, 73 ans - CHHUH Koy, 85 ans - BOUFFLERS Nicole épouse de Pascal PÉRIC, 87 ans - TRUNET Patricia, 64 ans - BALLEZ Germaine veuve de Charles DELCHAMBRE, 96 ans.

Mariages : Samedi 17 février : Océane FISCHER et Skandar CHAMEKH. Samedi 24 février : Benjamin LESTOQUOY et Toujanne Ayat LAHLALI.

Conseil Municipal

Retrouvez les résultats du Conseil Municipal du 13 février 2024 sur notre site Internet, rubrique «La Mairie» puis «Séances du Conseil Municipal».

AVIS AUX ÉLECTEURS

Vous avez emménagé ou déménagé au sein de la commune ?

Dans l'optique des échéances électorales 2024, et en cas de déménagement, pensez à effectuer votre changement d'adresse sur les listes électorales, avant le 3 mai 2024. Chaque électeur doit justifier d'une attache avec le bureau de vote auquel il est inscrit. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale.

Comment procéder ?

En ligne sur www.service-public.fr : Fournir une version numérisée de votre pièce d'identité, en cours de validité, ainsi qu'une facture à votre nom (attention la facture de téléphone portable n'est pas recevable) ; **en Mairie**, au bureau 5, en remplissant le cerfa d'inscription sur place. Les justificatifs restent identiques à la demande en ligne.

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL, Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie

Valérie PUSZKAREK

Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie

Annick BOS-WITKOWSKI

Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, en Mairie

Jean-Pierre HAINAUT

Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*

Corinne TATÉ

Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie

Fabrice GRUNERT

Affaires sociales et bel âge

Sur rendez-vous au CCAS

Sébastien LYSIK

Sport et vie associative

Sur rendez-vous, en Mairie

Alexandre DESSURNE

Finances, budget et marchés publics

Le vendredi, sur rendez-vous, en Mairie

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (le mardi jusqu'à 18h00).
(Les services urbanisme, jeunesse et ressources humaines accueillent uniquement sur rendez-vous).
Renseignements : 03.21.79.42.79.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Le fléau des rodéos urbains

Lors de la dernière cellule de veille, notre Maire, Philippe Duquesnoy a informé Madame la Sous-Préfète que la Ville déposait plainte car le week-end précédent des motos et des quads avaient ravagé le Temple de la Nature qu'est l'espace Florimond.

Surgissant à toute allure des sentiers qui traversent le bois, leurs pilotes ont été vus, fonçant et défonçant la vaste plaine humide de Florimond, roulant et labourant, sans nul autre critère, nul autre respect que leur excitation. Leurs passages répétés dans l'herbe tendre ont fini par creuser des sillons qui sont allés en s'élargissant à chaque fois qu'ils se renouvelaient, jusqu'à transformer le centre de la pelouse en une zone boueuse où toute la flore a été détruite...

La cohabitation de ces engins aux pétarades étourdissantes avec les promeneurs, enfants et parents qui se baladent dans ces lieux paisibles dédiés aux sorties familiales n'est pas possible. Ils sont dangereux pour les usagers et stressants pour les riverains qui ne supportent plus les augmentations insupportables de décibels produites

lors des accélérations.

Depuis trop longtemps, outre les problèmes de sécurité générés, ces petits Mad Max empoisonnent la vie des Harnésiens. Ils n'ont aucun respect pour la Loi et ne montrent que du mépris à l'égard des usagers, et parfois même des policiers qu'ils narguent en les frôlant du plus près qu'ils peuvent.

Ces amateurs de courses folles doivent répondre des chefs d'accusation qui vont du refus d'obtempérer, de la mise en danger de la vie d'autrui et de rodéos, devenus, aujourd'hui, une infraction à part entière. Les personnes susceptibles d'avoir été témoins ou victimes de leurs agissements sont invitées à se présenter à la PM de Harnes. La mise hors de nuire de ces fléaux modernes qui partout où ils passent en moto ou en quads, l'herbe ne repousse plus... est l'affaire de tous !

Alors que dans tous les secteurs de notre société, la pratique du jeu se répand considérablement, ce «gros jouet mécanique» pour adultes a du succès, d'autant plus que sa pratique est ostentatoire : Il s'entend avant d'être vu, puis son conducteur est vu... Il peut alors, fier comme un âne ferré de neuf,

parader «sur son terrible engin» et jouir de l'effroi qu'il provoque...

Toutes les associations de défense de l'environnement ont beau demander leur interdiction ou leur encadrement, ces engins étant à la mode, leurs ventes vont en croissant de même que, si rien ne change, les nuisances iront en s'aggravant.

Les nuisances sociales et environnementales de ces barbares modernes sont insupportables, mais à l'échelon de notre commune, nous sommes désarmés.

La coopération des toutes les forces de police peut avoir ponctuellement quelques résultats. Au reste, nous insistons pour que les «opérations coups de poing» se multiplient. Mais soyons conscients que pour socialiser cette pratique sauvage, la réguler, l'encadrer, la moraliser, bref la civiliser, force est de s'en remettre aux Députés ainsi qu'aux fédérations sportives.

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Lors du débat d'orientations budgétaires, nous avons rappelé la vision que nous avons sur l'avenir de notre ville. 10 ans que nous disons ici ce qui nous semble être bon pour le développement de notre ville. Certains qui ont été aux côtés de Duquesnoy pendant plusieurs années se réveillent soudainement et se présentent comme une opposition. Nous leur rappelons qu'ils sont responsables du bilan municipal, quel qu'il soit. Nous pensons qu'il n'est pas bon, mais ce sera bien à vous, chers Harnésiens, de trancher en 2026.

Rassemblement pour Harnes

Certains usagers de motos-cross et quads, non-homologués route et espaces publics, polluent notre quotidien, abîment nos espaces naturels, mettent la sécurité des habitants en jeu. NOUS DEMANDONS aux polices nationale et municipale DE RENFORCER LES CONTRÔLES.

Harnes, construisons le changement !

Alors qu'une crise du pouvoir d'achat touche les Harnésiens, le Maire et sa Majorité ont choisi d'être en faveur d'une hausse de 37% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Fidèles à nos convictions, nous sommes les seuls à gauche à nous y opposer !

Harnes Naturellement

LA CATASTROPHE MINIÈRE DE FOUQUIÈRES-LÈS-LENS



Sur la place de la Mairie, les drapeaux, crêpes de noir, se baissent vers les cercueils au moment de la sonnerie aux morts

Au petit matin du 4 février 1970, au fond de la fosse 6 de Fouquières, des mineurs travaillent au changement d'un ventilateur dans un traçage quand, soudain, vers 7 heures, une explosion violente se fait entendre. La sirène retentit : l'alerte est donnée.

Derrière les grilles d'entrée, des Fouquiérois déjà venus aux nouvelles, ont aperçu des va-et-vient sur le carreau. Les hommes présents dans la galerie sont dégagés par les sauveteurs qui s'activent mais, parmi eux, malheureusement, seize mineurs foudroyés par l'explosion ont été remontés «au jour» et rassemblés dans un local de la fosse. Quarante deux enfants sont devenus orphelins ce jour-là ! Il y a également 17 blessés dont 12 grièvement.

Il semble bien que du grisou se soit accumulé pendant l'opération et que seule une étincelle ait pu l'enflammer mais le courant étant coupé, comment le drame a-t-il pu se passer : imprudence ? Erreur de manœuvre ? Ou ?...

A la veille des funérailles, le vendredi 6 février, les mineurs arrêtent le travail dans tout le pays en signe de solidarité avec les familles endeuillées. Le lendemain, dès 10 heures, la cérémonie se déroule sur la place de la mairie en présence d'une foule imposante, et de personnalités représentatives qui, pour certaines, prendront la parole. Après leurs interventions et un long moment de recueillement, les corps des victimes sont conduits vers leurs communes respectives pour y être inhumés.

Une instruction judiciaire est immédiatement ouverte par le tribunal d'Arras. Quinze jours plus tard, un juge descend à 645 mètres sous terre afin d'enquêter sur les causes

du tragique, accident. Il restera sept heures sur place. Peu après sa remontée, il déclare : «J'ai pu me rendre compte un peu mieux du travail des hommes et de leur remarquable courage» mais il ne se prononce pas sur une éventuelle défaillance technique ou humaine.

Peu après, en avril et juin, deux rapports circonstanciés paraissent. Celui du délégué mineur conclut à la responsabilité de l'exploitant, violant selon lui des articles du Règlement Général et l'autre, celui émanant du Bureau des études renvoie la faute à une «étincelle» que le porion mort dans l'explosion aurait dû «éviter». L'affaire sera classée sans suite pénale selon la formule consacrée.

A notre connaissance, aucun Harnésien ne périt, ni ne fut gravement blessé lors de cette catastrophe. Toutefois, un habitant de notre commune, Maurice^{°°°} était présent au fond au moment de l'explosion. Il se souvient alors d'avoir suffoqué et d'avoir découvert autour de lui des corps déchiquetés, des membres arrachés ainsi qu'un camarade de travail avec lequel il parlait peu avant l'explosion, gisant là, à ses pieds, «semblant dormir» dirait-il...

Au silo de Méricourt, là où sont inhumées 272 victimes de la catastrophe de Courrières de 1906 n'ayant pu être identifiées à l'époque, se dresse une stèle au bout d'une allée sur laquelle sont gravés les noms et prénoms des malheureuses victimes de ce drame minier qui ne fut pas le dernier, hélas, d'autres se produisant encore et dans le monde et dans notre pays dans les années qui suivirent.

^{°°°}Le prénom a été changé

Remerciements au cercle historique de Fouquières et à Olivier Lesniewski.

LES CONSEILLERS DE QUARTIERS
VOUS INVITENT À

UNE CHASSE À L'ŒUF

SAMEDI 30 MARS 2024, DE 10H À 12H
À LA COULÉE VERTE

AU PROGRAMME : ATELIERS CRÉATIFS, GRIMAGE,
JEUX ANCIENS, CHASSE À L'ŒUF (RÉSERVÉE AUX 2-11 ANS)

INSCRIPTIONS DU 13 AU 22 MARS INCLUS, DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H, À LA MIC
DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES
INFOS : MIC@VILLE-HARNES.FR / 03 21 67 43 10



LES ENFANTS RESTENT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS PARENTS DURANT LA MANIFESTATION

LES PARTICIPANTS DOIVENT RAMENER UNE BOÎTE DE DENRÉE ALIMENTAIRE NON PÉRISSABLE, REMISE À L'ÉPICERIE SOLIDAIRE PACTE62

